



Communiqué

Nouvelle intervention sur le pont Chauderon

Emprunté chaque jour par des milliers d'usager-ère-s de la mobilité, l'état du pont Chauderon nécessite une intervention sur sa partie inférieure. Les travaux vont débuter prochainement pour une durée de neuf mois sans causer d'importante perturbation sur le trafic.

Construit au début du XX^{ème} siècle, cet ouvrage emblématique de la ville doit continuer sa cure de jouvence cette année. En effet, des inspections menées en 2015 ont révélé le besoin de procéder à l'assainissement complet du pont. Au vu de l'ampleur des mesures à effectuer, la Municipalité a décidé de procéder en deux temps. Une première intervention a donc été réalisée en 2017 pour traiter la surface de l'ouvrage. Il est maintenant question de rénover la partie inférieure du pont où plusieurs dégradations ont été observées par les experts.

Les mesures vont notamment consister au remplacement de la peinture existante sous le pont ainsi qu'à l'assainissement des joints de maçonnerie. Les obélisques seront également traités. Afin de minimiser l'impact sur le trafic, le chantier se déroulera en deux phases, de mars à juillet sur la partie nord du pont puis de juillet à novembre pour la partie sud.

Le montage et le démontage des échafaudages nécessaires à la réalisation des travaux vont toutefois entraîner la fermeture temporaire au trafic motorisé (transport public et automobile) des rues de Genève et de la Vigie. Ces opérations se dérouleront à chaque fois de nuit afin de limiter les impacts sur la circulation (de minuit à 6h du matin). Pour la partie nord, la rue de Genève sera donc interdite au trafic motorisé les nuits du 16 et du 17 mars (montage des échafaudages). Quant aux piétons et aux cyclistes, ils pourront emprunter la rue. Les autres dates seront communiquées dans un second temps en fonction de l'avancée des travaux.

Le reste des interventions ne causera pas d'importante perturbation sur le trafic. Seule la bande cyclable située à la rue de la Vigie sera temporairement supprimée lors de la phase 2 des travaux (partie sud du pont) du fait d'un rétrécissement des voies de circulation. Quant à la circulation sur le pont, elle sera garantie en tout temps à toutes les mobilités (piéton, vélo, transport public et automobile).

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **M. Patrick Eturnaud, chef du Service des routes et de la mobilité, tél. +41 21 315 54 10**

Lausanne, le 15 février 2021